

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

**Délibération n° 12***Objet : Tarifs gîtes**Date de convocation :**25 novembre 2022**Date d'affichage :**25 novembre 2022**Nombre de Conseillers en exercice :**23**Nombre de présents :**15**Nombre de votants :**18*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt deux  
Le 1<sup>er</sup> décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Marie-Laurence PUJOL  
Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration à M. Joël COMBALBERT  
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les tarifs des gîtes 2023 proposés par le délégataire conformément à l'article 7 de la convention d'exploitation des gîtes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE les tarifs 2023 des gîtes proposés par Monsieur LOURMIERES délégataire des gîtes tels qu'annexés à la présente.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL